



## Souscription de 100 obligations convertibles ou échangeables en actions nouvelles et/ou existantes (OCEANE) assorties de bons de souscription d'actions pour un montant nominal d'1 MEUR

Spineway (la « Société ») annonce l'exercice le 15 septembre 2018 par la société European High Growth Opportunities Securitization Fund de cents (100) bons d'émission (les « Bons d'Emission ») lesquels donnent lieu, à l'émission de 100 obligations convertibles ou échangeables en actions nouvelles et/ou existantes (les « OCEANE ») assorties de bons de souscription d'actions (les « BSA ») représentant un emprunt obligataire d'un montant nominal global de 1 M€ au profit du fonds d'investissement European High Growth Opportunities Securitization Fund (l'« Investisseur »), fonds géré par la société de gestion luxembourgeoise European High Growth Opportunities Manco SA. Ceci correspond à la deuxième tranche de l'Engagement Initial de 200 OCEANE assorties de BSA représentant un emprunt obligataire d'un montant nominal global de 2 M€.

Pour rappel la première tranche de l'Engagement Initial a fait l'objet d'une souscription de 100 OCEANE en date du 9 juillet 2018 pour un montant nominal global de 1 M€.

### Incidence théorique de l'émission des OCEANE avec BSA attachés (sur la base du cours de clôture de l'action de la Société le 14 septembre 2018, à savoir 0,94 €).

A titre indicatif, dans l'hypothèse où la Société déciderait d'attribuer uniquement des actions nouvelles sur Conversion des OCEANE, l'incidence de l'émission des OCEANE avec BSA attachés serait la suivante :

- Incidence de l'émission sur la quote-part des capitaux propres par action (sur la base des capitaux propres au 31 décembre 2017, soit 3,0 M€ et du nombre d'actions composant le capital social de la Société au 14 septembre 2018, soit 5 224 545 actions) :

	Quote-part des capitaux propres par action (en €)			
	Base non diluée		Base diluée <sup>(1)</sup>	
	2nd Tranche Engagement Initial	Total	2nd Tranche Engagement Initial	Total
Avant émission des actions nouvelles provenant de la présente souscription	0,57 €		0,80 €	
Après l'émission d'un maximum de 1 137 857 actions (2nd tranche Engagement Initial) ou 10 240 713 actions (2nd tranche Engagement Initial et tranches suivantes) ordinaires nouvelles provenant du remboursement en actions des OCEANE	0,62 €	0,75 €	0,81 €	0,82 €
Après l'émission d'un maximum de 1 607 841 actions (2nd tranche Engagement Initial) ou 14 470 572 actions (2nd tranche Engagement Initial et tranches suivantes) ordinaires nouvelles provenant du remboursement en actions des OCEANE et de l'exercice des BSA	0,65 €	0,81 €	0,82 €	0,87 €

<sup>(1)</sup> en supposant l'exercice intégral de tous les instruments dilutifs existant à ce jour pouvant conduire à la création d'un nombre maximum indicatif de 3 231 733 actions nouvelles.

- Incidence de l'émission sur la participation d'un actionnaire détenant actuellement 1% du capital social de la Société (sur la base du nombre d'actions composant le capital social de la Société au 14 septembre 2018, soit 5 224 545 actions) :

	Participation de l'actionnaire (en %)			
	Base non diluée		Base diluée <sup>(1)</sup>	
	1ère tranche	Total	1ère tranche	Total
Avant émission des actions nouvelles provenant de la présente souscription	1%		1%	
Après l'émission d'un maximum de 1 137 857 actions (2nd tranche Engagement Initial) ou 10 240 713 actions (2nd tranche Engagement Initial et tranches suivantes) ordinaires nouvelles provenant du remboursement en actions des OCEANE	0,82%	0,34%	0,54%	0,28%
Après l'émission d'un maximum de 1 607 841 actions (2nd tranche Engagement Initial) ou 14 470 572 actions (2nd tranche Engagement Initial et tranches suivantes) ordinaires nouvelles provenant du remboursement en actions des OCEANE et de l'exercice des BSA	0,76%	0,27%	0,52%	0,23%

<sup>(1)</sup> en supposant l'exercice intégral de tous les instruments dilutifs existant à ce jour pouvant conduire à la création d'un nombre maximum indicatif de 3 231 733 actions nouvelles.

La Société précise qu'en cas de Conversion des OCEANE, elle dispose de la faculté d'attribuer des actions existantes, au lieu d'actions nouvelles, afin de limiter la dilution pour ses actionnaires.

Le suivi permanent de création des actions nouvelles issues des conversions des OCEANE ou de l'exercice des BSA, font l'objet d'un onglet de synthèse systématiquement mis à jour et disponible sur le site internet de Spineway : [www.spineway.com](http://www.spineway.com).

### SPINEWAY EST ÉLIGIBLE AU PEA-PME

Retrouvez toute l'information de Spineway sur [www.spineway.com](http://www.spineway.com)

Prochaine communication : Résultats semestriels 2018 – 24 octobre 2018

Ce communiqué de presse est rédigé en anglais et en français. En cas de divergence, la version française prévaudra.

**Spineway conçoit, fabrique et commercialise des gammes d'implants et d'ancillaires (instruments) chirurgicaux innovants destinés à traiter les pathologies sévères de la colonne vertébrale.**  
**Spineway dispose d'un réseau mondial de plus de 50 distributeurs indépendants et réalise 90% de son CA à l'export.**  
**Spineway, éligible aux fonds FCPI, a reçu le label OSEO Excellence depuis 2011 et est lauréate du trophée Deloitte Fast 50 (2011). Prix INPI Rhône Alpes Politique dépôt de brevets (2013) – Labellisée Talent INPI (2015).**  
**ISIN : FR0011398874 - ALSPW**

Contacts :



**Relations investisseurs**  
 David Siegrist – Directeur Financier  
 Tél : +33 (0)4 72 77 01 52  
[finance.dsq@spineway.com](mailto:finance.dsq@spineway.com)



**ALSPW**  
 EURONEXT  
 GROWTH



**Communication financière**  
 Jérôme Gacoin / Solène Kennis  
 Tél : +33 (0)1 75 77 54 68  
[skennis@aelium.fr](mailto:skennis@aelium.fr)